

Exploration, création d'un pays nouveau, découverte scientifique : le cas du Centrafrique de 1880 à 1914

Yves Boulvert

Introduction

La recherche scientifique est fréquemment envisagée, à l'heure actuelle, sous ses aspects sociologiques. Il est certain que les disciplines qui traitent des Milieux Naturels, tout autant que d'autres, sont largement dépendantes de conditions économiques, politiques, culturelles. Il est facile d'en prendre conscience à travers les débats engendrés par le mouvement écologiste, par exemple. Néanmoins, ce qui se passe dans le monde contemporain, n'est pas toujours facile à appréhender. Le recours à l'histoire, et à des épisodes particuliers, donne l'occasion de bien étudier certains mécanismes.

Nous allons examiner à présent les moments essentiels de la découverte scientifique en Centrafrique, de 1880 à 1914. Quelques remarques préliminaires sont nécessaires. Il faut tout d'abord noter que ce sont des Paysages, des Milieux presque totalement nouveaux à découvrir et à inventorier, dans la période et les lieux considérés. D'autres régions tropicales étaient alors déjà bien connues, mais le pays centrafricain dans ses limites actuelles restait, en 1870, *terra incognita* pour les Européens. Une deuxième remarque : avec l'arrivée des premiers occidentaux dans le pays, ce sont deux cultures et deux modes de connaissance qui se sont confrontés. Les ethnosciences se préoccupent actuellement des analogies et des différences entre l'approche scientifique et les savoirs traditionnels. On pourrait aussi trouver dans l'histoire un moyen d'analyser ces rapports. Nous noterons également que la période 1880-1914 appartient à l'époque scientifique moderne. Cela signifie : une grande assurance dans les moyens d'investigation scientifique de nouvelles contrées et l'intervention massive des moyens de communication de l'information. Nous verrons l'importance qu'ont pris les médias à propos de la découverte du Centrafrique, nous noterons aussi

le grand nombre de journaux, de revues scientifiques, de publications diverses intervenus.

C'est pourquoi l'on pourrait présenter l'exploration scientifique du Centrafrique comme l'un de ces épisodes privilégiés réalisant la conjonction de multiples processus, que l'on ne découvre ailleurs que largement dispersés dans l'espace ou dans le temps. Pendant une courte période, le Centrafrique a été le théâtre d'une découverte scientifique, d'une conquête coloniale, d'une rencontre entre modes de pensées extrêmes - nous disposons de tous les documents nécessaires pour en faire l'analyse-. Les sujets à traiter sont multiples. En ce qui concerne la connaissance des Milieux Naturels, nous pourrions focaliser l'attention sur des processus individuels ; mais cela a été fait par Y. Chatelin, avec l'étude de la perception scientifique de Milieux Naturels nouveaux chez différents auteurs du passé (texte précédent). Nous préférons retenir les processus les plus collectifs, ceux dont la dimension sociologique est la plus large. D'une part, nous essaierons de montrer l'influence du niveau politique - rappelons l'évocation par Y. Lacoste (1976) de « la géographie des explorateurs (souvent des officiers) qui ont préparé la conquête coloniale et la mise en valeur » - ses différentes interventions sur le cours de la découverte géographique et scientifique du pays. D'autre part, nous tenterons l'analyse du fonctionnement de la collectivité des explorateurs et naturalistes à travers leurs publications. Nous essaierons de faire la part des informations transmises et conservées, et celle de ce qui a été méprisé, oublié ou perdu.

I. Le cadre historique et géographique

Le Centrafrique est une entité récente, détachée du Congo français en 1894 et dénommée :

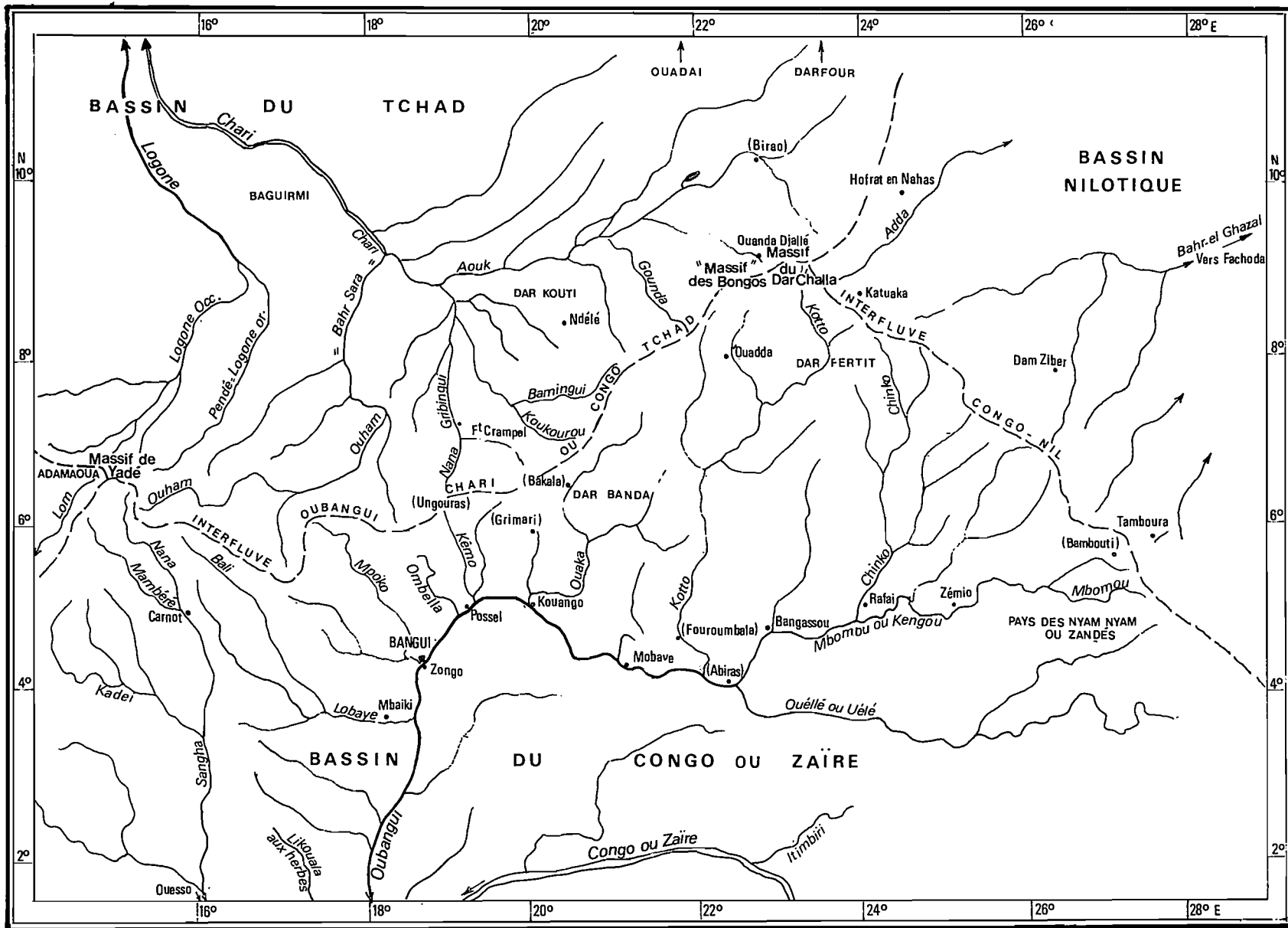


FIG. 16 - Données géographiques essentielles du Centrafricain

Haut-Oubangui, puis Oubangui-Chari avant de devenir indépendante en 1960 sous l'appellation de République Centrafricaine, temporairement Empire Centrafricain. Au cœur du Continent, ce pays se situe sur le seuil reliant le bassin du Congo à celui du Tchad, séparant à l'ouest les bassins côtiers du Cameroun et à l'est, du côté du Soudan, le bassin nilotique.

Il faut remarquer qu'avant la période considérée dans cette étude et pendant les trois premiers quarts du 19^{ème} siècle, les explorations africaines résultèrent d'initiatives isolées dont l'un des meilleurs exemples reste René Caillé, rêvant de Tombouctou depuis son enfance. C'est ainsi que l'Europe fit progressivement connaissance avec le bassin du Tchad et son lac (Denham, 1823 ; Barth, 1852 ; Vogel, 1854...), les vieux sultanats du Dar Four et du Ouadaï (El Tounsy, 1804-1809 ; Nachtigal, 1870-1874...), le haut bassin du Nil (Brun Rollet, 1856 ; les frères Poncet, 1857-1860 ; Schweinfurth, 1867-1871 ; Gessi, 1876 ; Junker, 1875-1886...). Ces individualistes sont divers. On y rencontre des lettrés musulmans (El Tounsy), des chasseurs (tels au Gabon Du Chaillu, 1850-1867), des commerçants épris d'aventures (les frères Poncet) mais aussi de remarquables descripteurs (Barth, Junker) ou scientifiques (Schweinfurth). Outre leur propre gloire, ils peuvent avoir en vue celle de leur pays mais ne viennent pas pour implanter son drapeau. Ils ne font d'ailleurs que passer ; Junker est l'un des rares à recouper ses itinéraires en vue de les préciser. L'Afrique demeure un Continent mystérieux n'intéressant que des spécialistes ou des illuminés.

Que savait-on en Europe du pays que l'on dénomme maintenant Centrafrique, vers les années 1860-1865 ? Sur un atlas de cette époque, dans l'apparent « no man's land » (entre 2° et 9°N, et de 12° à 28°E), dénommé « Plateau Central », deux mots seulement concernent le Centrafrique : Fertit et Nyam-Nyam. En 1862, dans son célèbre roman *Cinq semaines en ballon*, Jules Verne en voulant décrire le survol de l'Afrique centrale, du pays des Nyam-Nyam vers les « oasis » du Lac Tchad, peut encore inventer le « cratère embrasé » des « montagnes aurifères », avant d'évoquer le désert, la soif. Au milieu du 19^{ème} siècle, on croyait que, comme au Sahara, les pluies diminuaient en s'éloignant des côtes vers le cœur du Continent. Le roman de Jules Verne aida à la vulgarisation des explorations, mais reste œuvre de pure fiction.

La situation devait changer complètement au tournant des années 1875-1880. Les pays européens qui s'étaient installés sur le pourtour de l'Afrique ne pouvaient manquer de pénétrer le cœur du Continent. C'est essentiellement entre 1889 et 1914, en vingt cinq ans donc, que s'est effectuée l'exploration du territoire centrafricain. On cherchait à atteindre le bassin du Nil par la voie de l'Oubangui (Vangèle, 1886-1890 ; Marchand, 1897-1898) mais aussi le Lac Tchad, soit par la Sangha (Brazza, 1892-1894), soit à partir du coude de l'Oubangui (Crampel, 1890 ; Maistre, 1892 ; Gentil, 1897-1900). Suivant un axe de marche, le grand souci des explorateurs était de se positionner, de se situer par rapport aux rivières, aux repères naturels, à l'habitat alors dispersé mais inégalement réparti. Progressant très lentement, ces pionniers pouvaient multiplier les notations, même si leur manque de formation ne permettait pas toujours une bonne transcription de leurs observations ou des renseignements reçus. De multiples rivières ont été baptisées de noms génériques signifiant « eau », tels : Nana, Ngou, Ba... ; de même plusieurs rapides ont été dénommés « bangui » (c.à.d. rapides) ou diverses plantes herbacées « béré » (c.à.d. herbe).

Plus tard, les frontières fixées, les itinéraires pédestres se sont ramifiés en toile d'araignée à travers le pays. Un changement fondamental est intervenu avec l'ouverture, à partir de 1920, sous l'influence du Gouverneur Lamblin, de pistes automobiles constituant l'ossature du réseau actuel. Curieusement, on s'aperçoit que la plupart de ces itinéraires routiers n'ont pas été décrits, ou sommairement - citons la Croisière Noire, 1924 ; Gide, 1925 ; Aubréville, 1946 ; Gillet, 1959) -. Chacun passe rapidement, croyant l'itinéraire étudié depuis longtemps et surtout tend à s'écarter le moins possible des pistes, le long desquelles les populations ont été regroupées par l'Administration.

Les contours actuels du territoire centrafricain se sont progressivement fixés. La frontière méridionale avec le Zaïre, sur le thalweg de l'Oubangui, résulte de la rivalité avec les agents belges de l'« Etat Indépendant du Congo » (1894). Celle, orientale, avec le Soudan, est une conséquence de la crise de Fachoda avec la Grande-Bretagne, en 1899, mais elle ne fut délimitée qu'en 1923 ! La frontière occidentale avec le Kamerun allemand fut, sur une profondeur atteignant 300 km, déplacée quatre fois entre 1894 et 1920. Quant aux frontières avec le

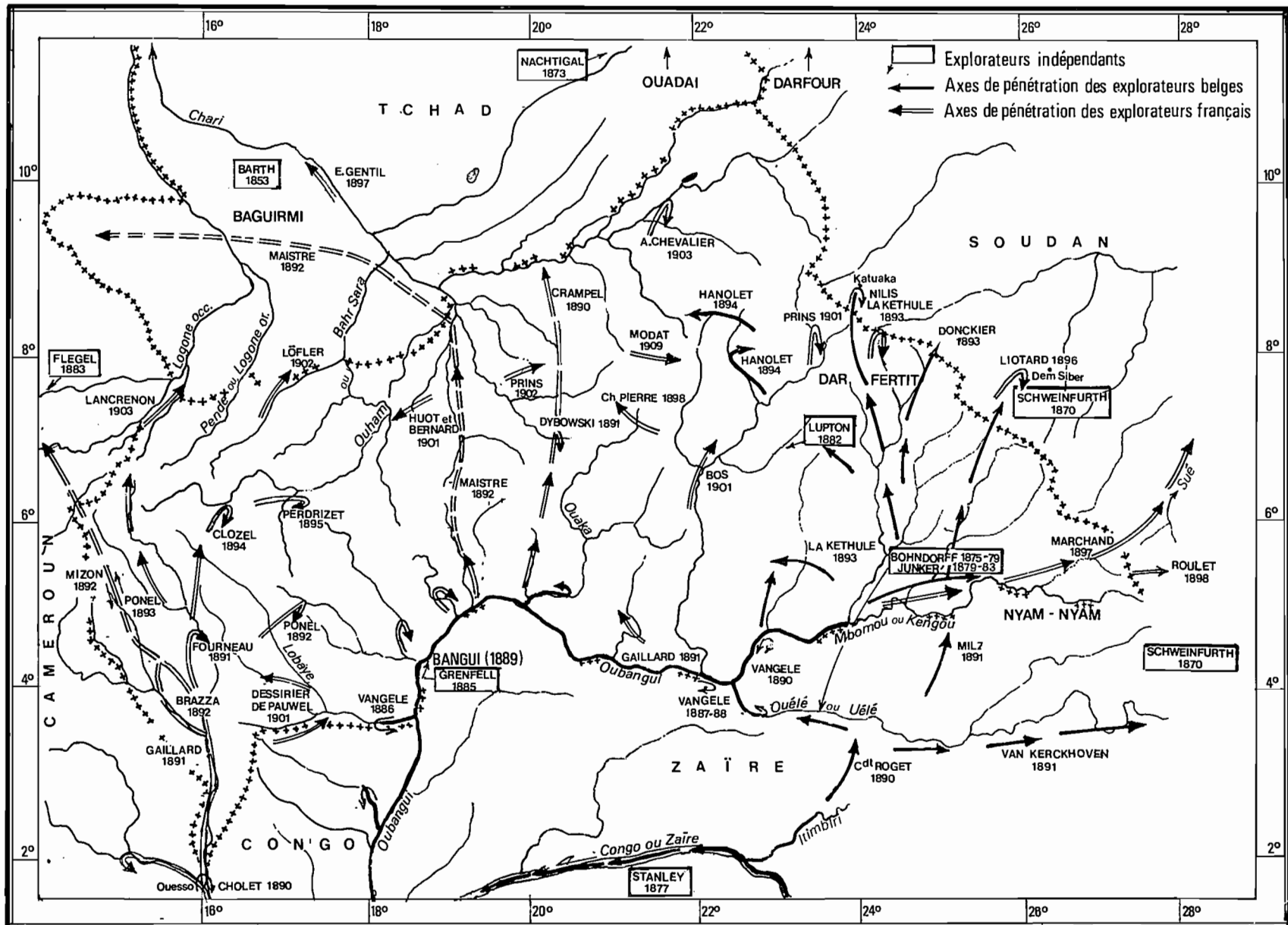


FIG. 17 - Principales explorations en Centrafrique.

Tchad et le Congo, il ne s'agissait, du temps de l'Afrique Equatoriale Française, que de simples limites administratives pouvant être modifiées par simple décret.

Même si les frontières ne résultent que d'accidents de l'Histoire, le pays présente une certaine unité. C'est à la limite septentrionale de la grande forêt congolaise un seuil, une voie de passage utilisée depuis des temps immémoriaux par des populations vivant de cueillette, de chasse ou de cultures sur brûlis. Leurs traditions étaient uniquement orales, mais les indigènes apparurent aux explorateurs comme d'habiles artisans connaissant la vannerie, le travail de l'ébène et surtout celui du fer.

II. L'intervention politique et la découverte géographique

1. La mêlée coloniale et le partage de l'Afrique

Il est extraordinaire de constater combien l'actuel découpage politique du centre de l'Afrique résulte de ce que l'on a appelé « la toquade d'un Roi » qui, comme son confident le géographe Wauters ne put s'empêcher de le révéler aussitôt après sa mort, rêvait d'« être Pharaon », c'est-à-dire Empereur du Nil. Il s'agit de Léopold II, Roi des Belges, qui avait été fasciné par l'Égypte au cours de trois voyages (en 1853, 1862 et 1864). Faute de moyens, ne pouvant dévoiler ses desseins, il agit à titre personnel avec ses agents, jouant une alliance contre l'autre, mettant son Gouvernement devant le fait accompli. C'est ainsi que, s'abritant derrière sa passion de la Géographie, il réunit à Bruxelles en 1876 les grands explorateurs du moment. Une « Association Internationale Africaine » était fondée, invitant les « nations civilisées » à créer au centre même de l'Afrique des « stations hospitalières, scientifiques et pacificatrices ». Sous prétexte de lutter contre l'esclavage et d'apporter « la civilisation », les visées expansionnistes se dessinaient.

Les remous provoqués par le second livre de Stanley (1878) relatant la descente de l'immense cours du Congo, furent considérables en Europe. Un « Comité d'Études du Haut-Congo » fut aussitôt institué et Stanley fut chargé par le Roi de créer « un vaste Etat nègre », qui serait gouverné de Bruxelles !

Doit-on parler d'hypocrisie ou d'inconscience ? Une déclaration de cette même année 1878 est significative de la mentalité de l'époque. Nachtigal exposa, dans une déclaration à la Société de Géographie de Berlin, les trois buts de l'exploration africaine : le premier serait humanitaire (porter les lumières de la civilisation dans ce Continent barbare), le second scientifique (la curiosité de l'homme le pousse à connaître le globe), et « en dernier lieu vient l'idée commerciale » (échange de nos produits manufacturés contre les « riches produits naturels de l'Afrique »). « Mais il ne peut être question d'y établir des colonies. » Il est vrai que coloniser s'entendait au sens d'établir des colonies de peuplement ; les conditions climatologiques ne le permettaient pas.

Brazza, dont on oublie souvent qu'il partit à l'origine sous l'égide du Comité français de l'Association Internationale Africaine de Léopold II, résolut de contrecarrer le Roi en allant occuper, avant Stanley, la rive droite du Congo. L'épisode du Sergent Malamine refusant à Stanley l'accès à Brazzaville est resté une image d'Épinal de la période coloniale.

Les Portugais, établis depuis près de trois siècles sur le littoral, rappelaient leurs droits ancestraux. La Grande-Bretagne qualifiait ses droits d'« archéologiques », mais, s'appuyant sur les Comptoirs de la « Royal Niger Company » occupait les rives du Niger et de la Bénoué. Longtemps freinés par le Chancelier Bismarck, les Allemands s'installèrent avec Nachtigal au fond du Golfe de Guinée : le Cameroun. Ce fut le début de la « mêlée coloniale », appelée « scramble » par les anglo-saxons. On allait enfin connaître ce que Wauters qualifiait de « dernier des grands blancs de la carte d'Afrique ».

A la fin de 1884, Bismarck convoqua les puissances européennes à Berlin pour « fixer les règles d'un nouveau droit international » ; en clair : dépecer l'Afrique. On se partageait le centre d'un Continent dont on ignorait pratiquement les limites naturelles : axes fluviaux, interfluves... sans parler des populations dont bien peu se souciaient ! C'est ainsi que la part attribuée à l'« Etat Libre du Congo » s'étendait de 17° à 30°E et vers le nord jusqu'au 4ème parallèle. La moindre information géographique pouvait alors valoir son pesant d'or. J. Stengers (1963) relate comment le Roi avait « annexé » sur papier le Katanga : par un grand coup de crayon vers le sud ; il était l'une des rares personnes à

soupçonner le potentiel économique de la région.

P. Kalck (1974) montre comment le Roi alla plus loin encore « avec de fausses cartes ». Pour la délimitation frontalière de l'« Etat Indépendant du Congo », qu'il considérait comme sa propriété personnelle, il utilisa des jeux de cartes différents selon ses interlocuteurs, se gardant bien de dévoiler les découvertes de ses agents, notamment celles de l'Oubangui par Hanssens et le Pasteur Grenfell en avril-mai 1884 !

2. La question de l'Oubangui (1884-1894)

Un entrefilet du journal de Wauters, *Le Mouvement géographique*, signale la découverte de l'Oubangui dès août 1884 ; le Roi donna ensuite des consignes de silence. C'est ainsi que la Convention du 5 février 1885 prévoyait que la frontière entre le Congo français et l'Etat Indépendant passerait par « la ligne de partage des eaux de la Licon-Kundja », rivière créée pour les besoins de la cause par les géographes du Roi. L'accord signé, il suffisait à ce dernier de révéler l'existence de l'Oubangui pour prétendre que ce grand cours d'eau n'avait rien à voir avec la Licon-Kundja et pour placer le bassin de l'Oubangui tout entier dans le territoire de l'Etat Indépendant.

En 1886, la Commission Mixte de délimitation, dite Mission Rouvier, constatait l'impossibilité de fixer des limites sur de telles bases et concluait que la rivière baptisée Kundja devait être identifiée avec l'Oubangui. Après de tumultueux pourparlers, une nouvelle Convention fut signée le 27 avril 1887 selon laquelle, en échange de l'autorisation d'émettre un emprunt sur le marché français, le Roi abandonnait ses « droits » sur une partie du bassin de l'Oubangui. « Le thalweg de l'Oubangui formera la frontière jusqu'à 4°N. Au nord du 4^e parallèle, la France exercera son action sur la rive droite et l'Etat du Congo sur la rive gauche de l'Oubangui. »

Le 31 mai 1885, Wauters lançait sa bombe journalistique, émettant l'hypothèse que l'Ouellé, découvert en 1870 par le botaniste allemand Schweinfurth qui avait cru y trouver le cours amont du Chari, était probablement celui de l'Oubangui. Léopold II, avec ses visées sur l'ensemble du bassin du Congo, avait tout intérêt à ce qu'il soit le plus étendu possible, et surtout à ce qu'il soit reconnu par ses agents.

Ce n'est que fin 1887 - début 1888 que son envoyé, le capitaine Vangèle, pourra remonter l'Oubangui en amont des rapides de Bangui-Zongo, jusque vers 22°E. Le 4^e parallèle franchi, Van Gele ne voulait pas être lié par l'accord d'avril 1887, prétextant qu'en amont des rapides l'Oubangui changeait de nom, d'où le titre significatif de sa publication : *L'exploration de l'Oubangui-Doua-Koyou*. En effet, jouant du sophisme, Léopold avait écrit à ses agents : « L'Ubangui et l'Uellé sont un seul et même cours d'eau, mais ce qui se rapporte à la première dénomination ne s'applique pas nécessairement à la seconde. Tout au moins est-il politique de s'abstenir d'exprimer le contraire » et il leur donnait l'ordre de prendre pied dans la zone réservée à la France.

C'est ainsi que, revenu en janvier 1890 et découvrant près de Yakoma que l'Oubangui provient de la réunion de deux rivières, le Mbomou et l'Ouellé, Vangèle s'efforça de faire croire avant tout que l'Oubangui ne débute qu'au confluent et pour plus de sûreté que, selon ses observations, le Mbomou serait légèrement plus important que l'Ouellé. Evidemment, en 1891, l'opinion des premiers agents français des Missions Liotard et d'Uzès sera différente : pour eux, l'Ouellé représente le cours amont de l'Oubangui et doit être la rivière frontalière.

L'année précédente, relevant les positions astronomiques entre Bangui et Kouango, l'ingénieur Lauzière de la Mission Crampel avait découvert les « erreurs de la carte belge » : les latitudes avaient été sous-estimées d'au moins un demi degré. Les agents belges ne tenaient pas à souligner que la boucle de l'Oubangui remontait jusqu'au 5^e parallèle. M.A. Ménier (1953) relève que le Commissaire Général Brazza, conscient de l'importance des documents géographiques pour les futures négociations, réclame avec insistance à ses agents l'envoi en France de levés d'itinéraires, de cartes... Il faut pouvoir « à un moment donné, opposer une carte française aux cartes belges qui seraient publiées ».

Ce n'est qu'après de nombreux incidents et pourparlers que, le 14 août 1894, sera conclue une Convention reconnaissant les droits des agents belges premiers occupants. La frontière suivant le thalweg du Mbomou, l'accès au Nil était ainsi préservé ! Depuis lors, personne ne s'est préoccupé de savoir quels étaient les débits respectifs du Mbomou et de l'Ouellé au confluent,

ce qui aurait réglé la question de décider lequel de ces deux cours d'eau constituait l'Oubangui ; l'autre ne pouvant être considéré que comme son affluent.

3. La course au Lac Tchad (1890-1900)

Parallèlement à leur ambition impériale de joindre le Cap au Caire, les Anglais ne pouvaient que rêver de relier au Nil leurs nouvelles possessions du Nigeria. De même, les Allemands considéraient que le bassin du Tchad leur revenait de « droit », étant donné les travaux de leurs explorateurs : Barth, Vogel, Rohlf, Nachtigal... En 1890 également, un jeune explorateur Nancéen, P. Crampel, rêva de relier en un bloc cohérent les possessions françaises du Congo à la Méditerranée : « En France, il faut une formule simple et un fait qui la concrétise... Eh bien, la réunion sur les bords du Tchad de nos possessions d'Algérie-Tunisie, du Soudan français et du Congo, sera cette formule et mon voyage sera le fait symbolique. » Le journaliste Hyppolite Percher, dit Harry Alis, trouva dans les milieux d'affaires les concours nécessaires pour fonder le « Comité de l'Afrique française », créé pour soutenir sa mission, appuyé en sous-main par le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies, Eugène Etienne. Comme l'écrivit plus tard C. Maistre : « Ce que le gouvernement français ne pouvait alors entreprendre pour des motifs d'ordre divers, le Comité de l'Afrique française avait résolu de le tenter. »

Les missions envoyées par ce Comité partirent du coude de l'Oubangui vers le nord. Après le massacre de Crampel (1890), Dybowski (1891) fit demi-tour. Mais en 1892-1893, Maistre découvrit le Gribingui et parvint au Baguirmi avant de rentrer par l'Adamaoua et la Bénoué. C'est en utilisant cette voie d'eau du Gribingui-Chari que Gentil atteignit le lac Tchad en 1897. Il faudra attendre 1900 pour que Rabah soit vaincu sur les bords du lac par une opération combinée : trois missions venues symboliquement d'Algérie (Fourreau-Lamy), du Soudan (Joalland-Meynier) et du Congo (Gentil).

De la même façon Brazza, avait estimé que la marche au Tchad devait être effectuée « toutes affaires cessantes » pour entraver d'urgence l'avance des Allemands du Cameroun vers l'Est. C'est pourquoi il préconisa une pénétration méthodique par le bassin de la Sangha. Il faut rappeler que les accords franco-allemands du 24 décembre 1885 ne prévoyaient aucune délimita-

tion au-delà de 15°E Greenwich (soit 12°40'E Paris).

C'est ainsi qu'envoyé en 1890 dans la Sangha, l'explorateur Cholet ne pouvant occuper le pays, reçut l'ordre de sculpter sur les arbres et les rochers les mots « République Française » afin que nul ne l'ignore ! Il sera suivi en 1891 par Fourneau et Gaillard, puis en 1892 par Brazza lui-même, Ponel, Clozel... Brazza fut également rejoint à Komassa sur la Kadéï par l'enseigne de vaisseau Mizon, venu par la Bénoué et Ngaoundéré. En dépit de l'Acte de Berlin proclamant la liberté de navigation sur le Congo-Oubangui, Mizon, suivi de Ponel, ne pourra rééditer cet exploit et ouvrir la voie d'accès au Tchad par la Bénoué-Logone. Les intrigues politiques de la « Royal Niger Company » seront les plus fortes.

La Belgique semblait voir d'un air détaché cette course au Tchad. En 1890, Wauters écrivait : « La région mystérieuse qui s'étend entre le lac Tchad et le cours de l'Oubangui est en ce moment l'objectif de plusieurs expéditions allemandes et françaises... Nous attendons avec impatience le moment d'applaudir aux résultats scientifiques de leurs explorations. » Et il ajoute : « La marche en avant se poursuit avec une égale ardeur de la part des trois nations et nous assistons à un « steeple-chase » du plus haut intérêt. Dans ce tournoi géographique et politique les Anglais sont les plus silencieux... »

L'explorateur italien Camperio s'étant étonné que Crampel n'ait pas profité de la vallée du Mbomou pour se rapprocher des sources du Chari et ayant soupçonné « chez les Belges la tendance de s'avancer de ce côté », Wauters s'en offensa et s'efforça de démontrer l'impraticabilité de la route suggérée par Camperio. Ce n'est que tardivement et progressivement que l'Europe apprendra en 1893 l'expédition Van Kerckhoven vers Wadelai sur le Nil, et en 1894-1895 celle de Kéthulle de Ryhove vers le bassin de l'Adda au nord. Quant à l'expédition du Commandant Hanolet vers les sources du Chari, elle ne sera connue qu'après le retrait des agents belges au sud du Mbomou, partiellement en 1896, puis en 1906. Comme le reconnaît Wauters en 1897, les expéditions « qui franchirent vers le nord la ligne de faite du Nil furent pendant assez longtemps entourées de mystère. C'est qu'elles n'avaient pas seulement pour but la reconnaissance et l'occupation des confins septentrionaux de l'Etat mais aussi l'extension

territoriale, la conquête de provinces nouvelles au nord vers le Darfour et à l'est jusqu'au Nil... Quant à la France, aucun de ses officiers ou explorateurs n'y avait jamais mis les pieds : ses prétentions territoriales étaient par conséquent injustifiées. »

Ce n'est qu'après le décès du Roi Léopold en 1910 que Wauters révélera qu'Hanolet était chargé de rechercher une « entente, presque une alliance, avec le fameux Sultan Rabah, le Napoléon du Désert ».

4. La course vers le Nil (1890-1899)

Chacun connaît « l'épopée » de Marchand remontant avec le vapeur *Faidherbe* le Congo et l'Oubangui, avant de rejoindre les marais du Bahr-el-Ghazal et de se heurter à Fachoda en 1899, au Sirdar Kitchener venu d'Égypte avec une armée. On ignore qu'une opération combinée franco-belge était prévue. Fachoda devait être le point de ralliement de trois missions différentes.

Les visées vers le Nil étaient anciennes ; celles de la Grande-Bretagne sont connues. Dès la fin de 1890, Léopold envoya l'expédition Van Kerckhoven dans cette direction, mais son chef fut abattu (accidentellement ?). Quelques mois avant sa mort, le Colonel Monteil révélera, qu'en mai 1893, le Président S. Carnot l'avait convoqué à l'Élysée pour lui demander, profitant de l'éviction des anglo-égyptiens du Soudan par la révolte mahdiste, d'aller occuper Fachoda sur le Nil. La distance du dernier poste français sur l'Oubangui (Abiras) était estimée à 500 km, alors qu'il y en avait pratiquement 2000 en pays presque inconnu (interfluve Congo-Nil, marais du Bahr-el-Ghazal).

Faute de moyens matériels et surtout pour ne pas éveiller l'attention de l'étranger, la première mission française envoyée vers le Haut-Nil le sera « sous une couverture juridique qui (la) rende acceptable aux yeux de l'opinion internationale ». Ainsi l'annonce de son départ apparaît-elle dans un entrefilet anodin : « M. Liotard, pharmacien de 2^e classe de la marine, est chargé d'une mission d'exploration dans le bassin de l'Oubangui, à l'effet d'y recueillir des collections scientifiques destinées à l'Etat. »

Après la Convention du 14 août 1894, les agents de l'Etat Indépendant se retirèrent au sud du Mbomou, renonçant, bon gré mal gré, au

bassin du Chari et apparemment à celui du Nil. Ce n'est que cette même année que les instructions ministérielles assignent officiellement à Liotard l'objectif que Brazza lui avait confidentiellement donné quatre ans plus tôt : faire de l'interfluve Congo-Nil une zone d'influence française fondant « nos droits » à l'accès du Nil.

Grâce aux chefs locaux Zémio et Rafai déjà utilisés par les agents belges - chacun croyant se servir de l'autre - Liotard put occuper en 1896 Dem Ziber et Tamboura sur le piémont nilotique. A noter que le traité de Protectorat de Tamboura ne fut pas ratifié par les Chambres, le Gouvernement ne voulant pas attirer l'attention sur cette prise de possession. Liotard aurait pu se maintenir et même étendre sa discrète avance en tache d'huile, s'il n'avait été bousculé en 1897 par le raid fantastique mais aussi le coup de force de l'expédition Marchand vers Fachoda. Le renom de Marchand subsiste, alors que Liotard puis Rouget sont injustement tombés dans l'oubli. L'expédition de Marchand fut pourtant un échec politique - la frontière étant ramenée sur l'interfluve Congo-Nil - quant à ses résultats scientifiques, ils se résument au levé du cours du Mbomou et à l'établissement de points astronomiques en vue de l'établissement d'une carte de synthèse de l'Afrique centrale.

Là encore, quelques jours après la mort de Léopold II, Wauters ne pourra s'empêcher de révéler les secrets du Roi. Ayant dû signer la Convention du 14 août 1894, le Roi se détourna de l'Angleterre avant de revenir vers la France, dès l'élection de Félix Faure à la Présidence.

« Tout décide qu'un accord secret intervint, qu'une unité de vue présida à l'organisation, au départ et à la marche des expéditions Dhanis, Marchand et de Bonchamps... qui toutes trois visèrent le Nil moyen en amont de Fachoda. » Toujours selon Wauters, « Dhanis ne fut pas mis au courant du but politique de son expédition », il devait non pas « respecter le parallèle 5°30' fixé comme limite septentrionale à l'enclave » de Lado, mais au contraire « pousser rapidement vers le nord en suivant la rive gauche (du Nil) aussi loin qu'il le pourrait. » Il semble que le « souverain du Congo n'avait pas jugé nécessaire de mettre ses ministres belges complètement au courant de la vaste entreprise militaire qu'il poursuivait dans le bassin du Nil. »

Au même moment, sous couvert d'une mission diplomatique, le Gouverneur de la Côte des

Somalis, Lagarde, poussait le Négus Ménélik à revendiquer, armes à la main, « les frontières naturelles et traditionnelles de l’Ethiopie » avec l’aide de deux missions françaises « d’exploration », celles de Clochette et de Bonchamps.

Ce beau rêve devait s’écrouler comme un château de cartes. Dès février 1897, une mutinerie de soldats indigènes entraînera la désorganisation et la fuite de la colonne Dhanis. Peu après, en septembre 1897, de Bonchamps fut obligé de battre en retraite sans même avoir vu le Nil. On sait comment Marchand fut obligé d’abandonner Fachoda en novembre 1898.

Wauters conclut : « L’aventure dont nous venons de faire connaître... les invraisemblables combinaisons et les chimériques illusions... se présentera comme l’un des exemples les plus curieux de l’esprit de conquête et de domination. » En réalité, le temps a fait son œuvre. Qui se rappelle que cette région à l’écart de tout fut au « cœur des convoitises européennes » à la fin du siècle dernier ?

5. L’hétérogénéité des explorations, conséquence du jeu des rivalités

Les impératifs politiques des courses au Tchad et au Nil expliquent l’hétérogénéité des explorations centrafricaines. L’interfluve entre Sangha et Oubangui resta pratiquement inconnu pendant une décennie. On se demanda longtemps si l’écoulement de l’Ouham se faisait vers le Logone, le Chari ou l’Oubangui. Le Gouverneur Gentil et son adjoint Bruel, historiographe officiel de l’A.E.F., ayant fait accréditer la thèse selon laquelle le Bamingui constituait le bras principal du Chari, l’Ouham ne fut pas reconnu comme cours amont du Chari. De même, à l’est, il faudra attendre la Mission commerciale Bonnel de Mézières pour qu’en 1899, Ch. Pierre relie le Mbomou à Ndélé et au Gribingui.

Les nécessités politiques de la marche en avant empêchaient les explorateurs de recouper leurs itinéraires et d’approfondir leurs connaissances du pays. C’est ainsi que la Bali fut longtemps rattachée à la Likouala-aux-Herbes, avant qu’en 1901, Fredon puis Dessirier de Pauwel ne vérifient qu’elle constitue le cours supérieur de la Lobaye. En dépouillant les récits de Brunache, d’Uzès, Gentil... on sent bien le reproche fait à l’agronome J. Dybowski : au lieu de courir vers le Chari, il enquêtait sur les populations, leurs coutumes, amassait de mul-

tiples collections zoologiques, botaniques, ethnographiques.

La période de conquête pratiquement achevée à la fin du siècle, il était temps de songer aux explorations scientifiques en vue d’une mise en valeur du pays. La première « expédition scientifique » envoyée en Centrafrique fut la Mission Chari-Tchad de A. Chevalier en 1902. Les instructions ministérielles étaient très ambitieuses, pour ne pas dire irréalistes. Outre l’exploration de contrées nouvelles (entre N’Délé et le Lac Iro), la Mission devait « étudier les productions agricoles et forestières d’Afrique centrale, la faune, la flore, la constitution géologique... l’état social des indigènes... tous les problèmes intéressant l’agriculture et le commerce... » ! Le tout à quatre personnes et en quinze mois !

Une seconde mission se dit scientifique : celle du Commandant Lenfant (1906-1907). Elle démêla l’écheveau complexe du réseau hydrographique issu du Massif de Yadé et effectua la première grande étude régionale en Centrafrique. Cette mission, travaillant au voisinage du Cameroun allemand, resta topographique et politico-militaire. Il ne faut pas oublier que, si la région ouest du Centrafrique fut une des mieux étudiées, d’un point de vue topographique au moins, c’est en raison des fluctuations, sur plusieurs centaines de kilomètres de profondeur, de cette frontière avec le Cameroun, durant trente cinq ans (cf. Conventions de 1885, 1894, 1908, 1911, 1920 et Missions de délimitation Moll-Périquet). Ces impératifs politico-stratégiques expliquent que ces régions furent les premières pourvues de cartes à 1/500.000 ème (8 cartes Périquet, 1908).

III. La continuité scientifique et le jeu des mythes, des oublis, des refus

1. Quelques mythes ayant traversé l’histoire

Les cartes des 16^e et 17^e siècles font mention à l’emplacement de l’actuel Centrafrique d’un mystérieux Lac Fiba ou Liba. En 1878 encore, le très sérieux bulletin de la Société belge de Géographie annonçant le départ de l’expédition de M. de Sémélé, de la Bénoué vers les sources du Chari, écrit : « L’unanimité de toutes les autorités scientifiques (s’est faite) sur l’existence

de ce lac comme source du Chari. » En 1882, un officier russe, Rogozinski, proposera encore « l'exploration de la région du Lac Liba ». Il faut rappeler que ces années-là, Lupton et Junker recherchent auprès des indigènes des renseignements sur ce fameux lac qui serait situé à 14 jours de marche au-delà de l'Ouellé-Makoua.

En 1890, Wauters recensera les diverses hypothèses ayant trait au Lac Liba. En 1891, ce lac hypothétique figure dans la cartouche de la carte du cours de l'Oubangui établie par Lauzière. L'année suivante, Dybowski y fera encore allusion à propos des marais de la région de Possel !

Autre exemple : on a cru longtemps que l'Ouellé (découvert en 1870 par Schweinfurth et coulant vers l'ouest-nord-ouest) rejoignait « une grande eau où le peuple priait comme les arabes et avait des habits blancs comme eux » - donc le Chari au Tchad. Après avoir exploré durant plusieurs années le bassin supérieur de l'Ouellé, Junker le croyait encore. En 1900, Wauters s'interrogea sur le coude de l'Oubangui qui, après un cours est-ouest, oblique brusquement vers le sud (entre Possel et Bangui) pour rejoindre le Congo. Il émit l'hypothèse qu'autrefois, après avoir comblé un ancien lac (au niveau de la boucle entre Kouango et Possel), l'Oubangui fut capté par un petit affluent de la Mpoko, au travers des gorges de Bangui-Zongo. Sans qu'aucune preuve n'en ait été relevée sur le terrain, ce brutal changement de direction du cours d'eau fait ressortir l'hypothèse d'un ancien déversement de l'Oubangui-Ouellé vers le Chari et le Lac Tchad. Citons Borgniez (1935), Bessoles (1962), Moeyersons (1975). Une autre hypothèse fut avancée pour expliquer ce coude : celle de l'existence d'une sorte de « Massif Central » obligeant l'Oubangui à détourner son cours. Cette hypothèse se retrouve chez Nebout (1892), Dybowski (1893), Maistre (1895), Herr (1898) et Wauters (1900). Au début du siècle, les reconnaissances de Rousset, Huot, Bernard... prouvèrent l'inexistence d'un tel massif.

Un troisième mythe géographique sera encore cité en exemple. Il s'agit de l'hypothèse d'un massif cristallin, à 1400 m d'altitude, dit Massif des Bongos et situé au nord de Ouadda. Cette hypothèse fut avancée par le Capitaine Modat en 1912 et, ce qui est plus grave, recopiée d'atlas en atlas ; elle persiste encore de nos jours. L'erreur se comprend quand on « dépouille » le récit de Modat. Il effectua un itinéraire en boucle de Ndélé à la vallée de l'Adda au Soudan. A

l'aller, via Ouadda, il recoupait des rivières venant du nord, tandis qu'au retour via Ouanda-Djallé, elles provenaient du sud. Il imagina donc l'existence d'une chaîne de montagnes entre les deux. En 1923, empruntant la toute nouvelle piste joignant Ouadda à Ouanda-Djallé, les voyageurs de la Croisière Noire notent qu'ils montent « insensiblement », mais ne remettent pas en question l'existence de cette chaîne de montagnes. La carte de 1936, dressée par le Service géographique de l'Armée, porte la cote 1400 avec un point d'interrogation, qui disparut par la suite ! On sait depuis qu'il n'existe là qu'un plateau gréseux culminant à 920 m dont l'escarpement nord (qui peut être qualifié d'escarpement des Bongos) surplombe des reliefs résiduels et un piémont sur socle ancien. Le plus curieux est que Modat aurait dû éviter cette erreur s'il avait tenu compte du récit laissé par le premier européen traversant la région : Hanolet en 1894. Sa traversée, des environs d'Ouadda vers la vallée de la Gounda, culmine à 849 m et à l'emplacement du « futur » Massif des Bongos, il écrit : « Nous nous attendions à rencontrer un nœud orographique considérable, aussi notre déception a été grande. A vue d'œil, il était impossible de s'apercevoir du changement de terrain. »

2. La mémoire collective

Près d'un siècle après l'ère des explorateurs, c'est une fantastique perte d'informations géographiques que nous devons constater. Cela est particulièrement net pour l'est du pays où s'achève une désertion quasi complète des populations. Des peuplades comme les Bongos, les Kreich... ont disparu. Il n'est plus possible de nos jours de retrouver la majorité des multiples noms de villages, de reliefs résiduels, de rivières, cités par les explorateurs. Il suffit pour s'en convaincre de confronter la pauvreté en appellations géographiques des cartes IGN à 1/200.000 de ces régions, à l'abondance des appellations des itinéraires d'explorations. La mémoire collective de ces provinces déshéritées se meurt.

Nous montrerons maintenant, par quelques exemples, comment a pu fonctionner la mémoire collective concernant le Centrafrique, et le rôle essentiel de la centralisation des informations dans les métropoles européennes. Ainsi, vingt années - de 1870 à 1890 - furent nécessaires pour débrouiller l'écheveau d'une rivière de l'importance de l'Oubangui, à partir du travail de fourmis, d'explorateurs isolés à des centaines

de kilomètres les uns des autres. Ce n'était qu'en Europe que l'on pouvait tisser la toile, établir une carte d'ensemble à partir d'informations disparates, partielles et parfois contradictoires. Pour le bassin de l'Oubangui et même pour celui de la Kadéï-Sangha, les Belges furent souvent les mieux informés par leurs réseaux d'agents, leurs commerçants. C'est ainsi que Wauters ne se contenta pas de faire des compte-rendus de découvertes ; à partir de matériaux épars, il put émettre d'audacieuses hypothèses telles celles de l'Oubangui-Ouellé, cinq ans avant sa vérification sur le terrain par Vangèle. De la même façon, il put prédire l'importance de la Sangha, la liaison Bali-Lobaye, mais, faute de données fiables, il se trompa sur le débouché de l'Ouham qu'il crut devoir relier à l'Oubangui au lieu du Bahr Sara-Chari.

L'Ouham n'a pas eu de chance avec les explorateurs. Son nom a été orthographié de vingt manières différentes. Successivement cette rivière a été rattachée, via la Nana, au Gribingui (Ponel-Hansen, 1892-1895), au Logone (Clozel, 1894-1895), au Bahr Sara (Herr, 1898), à l'Ombella (Wauters, 1898), puis à la Mpoko (Wauters, 1900). Ce n'est qu'en 1900 que l'hypothèse de Herr fut vérifiée par Huot et Bernard. A cette époque, une controverse s'engageait entre Maistre et Gentil, représenté par son adjoint Bruel. Le premier soutenant que le vrai Chari était l'Ouham-Bahr Sara qu'il avait traversé en 1892, les seconds, parvenus au Tchad par la voie Gribingui-Bamingui, affirmaient que ce cours d'eau, situé dans l'axe du Chari en était le cours supérieur. En dépit des avis autorisés de Périquet, Foureau, Audoin, Decorse et des jaugeages effectués par la mission Lenfant, la thèse Gentil fut adoptée : il était Gouverneur et Bruel fut, entre 1918 et 1935, historiographe et géographe officiel de la colonie.

L'histoire de l'exploration de l'interfluve Congo-Nil est également intéressante à rappeler : cet interfluve définit actuellement la frontière est du pays, frontière dont on dit souvent qu'elle est artificielle ou peu discernable sur le terrain. Parcouru au siècle dernier par des caravanes reliant le Dar Fertit et les Royaumes du Mbomou aux Sultanats du Ouadaï, du Darfour et au Soudan, cet interfluve est devenu barrière frontalière, « no man's land » périphérique. Faute de voie d'accès, il faut, pour en retrouver les caractères, recourir aux itinéraires d'exploration qui suivirent ces pistes de caravanes : Schweinfurth (1870), Potagos (? , 1876), Bohndorff

(1877), Junkers (1880). Avant de devenir un cul-de-sac, cette région fut convoitée par les anglo-égyptiens (Lupton Bey, 1882), les belges (Van Kerckhoven, Milz, Francqui, Donckier de Doncel, Milz, La Kéthulle, Hanolet, 1892-1894) puis les français (Liotard-Cureau, Marchand-Baratier, Rouget, 1895-1898). La frontière ramenée sur l'interfluve (1899), après l'incident de Fachoda, ne donna lieu qu'à quelques reconnaissances de Prins (1901), Jacquier (1907), Modat (1911), Martin (1911). Il faudra attendre 1923 pour voir passer la mission officielle de délimitation Grossard-Pearson. Depuis, la seule mission officielle à avoir parcouru ces régions excentriques est la mission géologique de reconnaissance de Gérard et Mestraud (1858-1859).

La photo-interprétation systématique révèle actuellement que l'interfluve n'est pas uniquement une frontière politique et artificielle ; il correspond à un escarpement des plateaux de la surface centrafricaine sur le piémont nilotique. Ce relief dissymétrique, orienté NW-SE, constitue en dépit de son faible relief, une barrière naturelle pour l'harmattan venant du NE et pour les pluies de mousson venant du SW. Le versant centrafricain cuirassé et en pente douce, arrosé de cours d'eau bordés de galeries forestières, contraste avec le versant soudanais érodé, raviné, avec ses roches dégagées par l'érosion, sa maigre végétation... L'étude des compte-rendus d'exploration confirme ce contraste qui semble oublié dans les traités de géographie depuis que seuls les braconniers franchissent l'interfluve.

3. L'attitude des scientifiques envers leurs devanciers

On pourrait imaginer que les scientifiques aient été plus attentifs dans l'exploitation des connaissances acquises par leurs devanciers que les explorateurs, administrateurs ou hommes politiques. Il n'en est malheureusement rien. Ainsi en 1973, des chercheurs américains annoncèrent la mise en évidence par le satellite POGO d'une grande anomalie magnétique en République Centrafricaine : « The Bangui magnetic anomaly was the first magnetic anomaly to be discovered using satellite measurement. Anomalies of such large dimensions were never known to exist prior to this discovery... »

On s'aperçut alors que des chercheurs ORS-TOM (Ledonche et Godivier, 1958) avaient décelé au sol cette anomalie, mais leur rapport n'eut pas le même impact : « L'Oubangui méri-

dional est une zone d'anomalies importantes... (région de Grimari-Carnot). » Une collaboration s'est établie entre géologues et géophysiciens pour étudier le phénomène, mais tous semblent avoir oublié que, dans sa carte des isogones établie au 1er janvier 1920, Bruel signalait des zones d'anomalies (par exemple : fer de Mékambo au Gabon). D'ailleurs, dès 1908, il écrivait : « Nous devons attirer l'attention sur de grosses différences de déclinaison qui existent entre Nana et Fort Crampel (1°27'), ainsi qu'entre Nana et Ungourras (1°24'), bien que ces deux points ne soient qu'à 50 et 60 km de Nana. Il y a là une anomalie que nous ne pouvons expliquer que par des perturbations locales tenant sans doute à la présence de gisements importants de minerais de fer. » Lui non plus ne réussit pas à attirer l'attention ! A deux reprises, une découverte proclamée s'avère être une redécouverte.

L'histoire de l'étude géologique du territoire centrafricain fournit beaucoup d'autres cas analogues. Dans l'est du pays, des affleurements de granite signalés par Bohndorff en 1882, de grès par Jacquier en 1911, ne furent retrouvés que dans les années soixante ; celui des gneiss signalé par Junkers en 1882 au nord de Bambouti, n'a toujours pas été vérifié. Les premiers échantillons géologiques du pays furent collectés par Dybowski (1892) et déterminés par Meunier. A côté d'échantillons de limonite (*cf.* cuirasse) on y trouve, sur l'interfluve Ouaka-Koukourou, de la diabase et de l'itabirite. Trois quarts de siècle plus tard, cette région n'a toujours pas été cartographiée et il faudra attendre 1972 pour voir dévoiler l'extension de ces itabirites autour de Bakala (Boulvert) et 1975 pour que soit révélée l'importance du « greenstone des Bandas » (Poidevin).

Le Centrafrique passa longtemps pour un pays dont la pierre à chaux, le calcaire, était absent avant que les prospections à partir de 1960 n'en révèlent la présence tout au long de l'Oubangui, dans la cuvette de Bakouma, jusqu'au nord de Zémio. Une fois de plus, on avait oublié le passé : déjà en 1903, Lacoïn avait ramené et décrit des échantillons de calcaire. Cette roche étant fortement épigénisée en surface, ses affleurements sont très rares. L'extension des calcaires ne peut être décelée que par des méthodes indirectes : photo-géologie de la morphologie karstique corroborée par des indices divers au sol, sondages électriques, ou par forages.

Le Massif des grès de Carnot apparaît aujourd'hui comme un trait majeur de la géologie centrafricaine. La première carte géologique d'AEF, celle de Loir (1913), ne fait aucune allusion à ce grès. Celle de Denaeyer (1928) présente une petite tache de grès au nord de Carnot. Il faudra attendre Asselbergs (1934) puis Babet (1935-1948) pour voir ces grès délimités et reconnus. Pourtant, dès 1895, le docteur Herr, adjoint de la Mission Clozel, les avait identifiés, relevant leur présence au nord de Carnot sur les interfluves entre la Mambéré, la Nana et la Bali. A partir des échantillons ramenés, l'Ingénieur des Mines Barrat établit qu'on a bien là « une succession de plateaux gréseux, sans fossiles, à bancs horizontaux, friables à la surface et réduits en sables... » Personne ne semble l'avoir relevé. L'extension de ces grès aurait pu être précisée par les observations, purement morphologiques cette fois, de Ponel (1892).

Dernier exemple significatif fourni par l'étude géologique du pays. Il fut annoncé triomphalement en 1977 qu'une mission roumaine avait découvert un filon de cuivre à Ngadé, au sud de Birao, sans préciser que cette mission travaillait sur un site relevé par Delafosse en 1960. D'ailleurs dès 1911, Modat signalait des indices de cuivre dans le Massif du Dar Challa.

L'étude de la végétation révèle actuellement les mêmes phénomènes d'oubli que l'étude des roches. Jusqu'à ces toutes dernières années, les esquisses phytogéographiques du Centrafrique sont restées très schématiques : Chevalier (1933), Aubréville (1948), Sillans (1958). A cette date encore, les 13 districts phytogéographiques reconnus restent délimités par des parallèles et des méridiens. Il apparaît pourtant qu'un dépouillement complet des récits d'exploration aurait pu permettre de préciser beaucoup de limites en n'utilisant que des arbres communs, connus de tous : palmier à huile (*elaeis*), caféier, rônier, tamarinier, karité, bambous... Le premier étant caractéristique du domaine guinéen, les derniers du domaine soudanien. En effet, si l'on excepte Schweinfurth sur la bordure soudanaise, ou Mildbread sur la bordure camerounaise, les seuls botanistes professionnels parmi les explorateurs du Centrafrique furent Dybowski (1892) et Chevalier (1902-1904) ; ils travaillèrent tous deux sur le même axe, entre Oubangui et Chari.

L'apparition des galeries forestières, dès le franchissement de l'interfluve Congo-Nil, frappa

les voyageurs venus du Soudan ; de même, pour ceux qui remontaient l'Oubangui, la disparition de la forêt dense dans le coude de l'Oubangui et sa réapparition à l'est de Mobaye. La limite septentrionale de l'*elaeis* se situe au nord et Junker relève que dans le bassin du Mbomou cette limite s'infléchit vers le sud-est, parallèlement à l'interfluve Congo-Nil ; elle n'est pas est-ouest comme il le croyait à l'origine. Dès 1898, le docteur Herr note que la limite du karité suit l'interfluve Congo-Tchad. A la suite de Dybowski, Chevalier passe pour celui qui découvrit le caféier sauvage dans l'Oubangui ; mais dix ans auparavant les officiers belges (ainsi que Musy à Bangui) en avaient relevé les « meilleurs crus » dans l'est centrafricain.

Le bambou d'Abyssinie (*Oxytenanthera abyssinica*), plante caractéristique du domaine médiosoudanien, fut, à la suite de Schweinfurth dans le Haut Nil, découvert par Dybowski au sud du Koukourou. Son aire d'expansion est désormais assez bien connue au centre du pays. Mais si l'on veut retracer sa répartition dans le bassin du Chinko ou sur l'interfluve Congo-Nil, on doit faire appel aux notations de Giraud (1909), du Capitaine Jacquier (1911), du Colonel Grossard (1929) : ces régions n'ayant jamais été parcourues par des botanistes professionnels.

Cartes et Atlas s'obstinent à ne pas faire remonter la forêt dense humide au nord de l'Oubangui-Ouellé sur le 4^{ème} parallèle ; depuis les explorations belges de 1889-1894, on sait pourtant qu'elle atteint au Mbomou le 5^{ème} parallèle. Quant aux forêts denses sèches ou plutôt semi-humides de l'est centrafricain, uniques en Afrique de cette importance, A. Chevalier ne les signale qu'en 1951. En dépit de sa notoriété, il ne réussit pas à attirer sur elles l'attention des botanistes. Personne ne remarque qu'elles avaient frappé Lupton dès 1882 !

L'essentiel des bibliographies scientifiques repose sur les travaux des trente dernières années ; rares sont les titres de plus de cinquante ans. En vue d'établir une synthèse sur le Milieu Naturel de ce pays, il nous a semblé (Y. Boulvert, à paraître) raisonnable de remonter aux sources : les documents écrits centenaires étant peu nombreux. On s'aperçoit ainsi qu'en Centrafrique des expressions du type Massif des Bongos, Massif de Yadé, Grès de Fouroumbala... sont couramment utilisées sans que l'on en connaisse l'origine, le sens, la délimitation et la localisation exacte. Souvent les missions d'Assistance disposent d'un

temps trop limité pour des travaux de terrain et se fient à une bibliographie qu'elles croient exhaustive.

Il ne faudrait pas oublier que le réseau des itinéraires pédestres décrits est bien plus important que celui des pistes automobiles ; certains n'ont jamais été refaits. On a trop peu de renseignements sur ce pays pour négliger qu'entre 1889 et 1914, des centaines et même des milliers d'ouvrages et d'articles lui ont été consacrés. En vue d'établir une Histoire de la découverte géographique et scientifique de ce pays, nous nous efforçons de recenser ce qui concerne la vision du Milieu Naturel : découverte du réseau hydrographique, des paysages, de la morphologie, de la végétation, du substrat...

Il apparaît ainsi impossible de décrire l'hydrographie de ce pays sans recourir aux travaux des explorateurs. Seuls ils ont remonté ou descendu les cours d'eau en décrivant les incidents de parcours. Plus de la moitié des noms de rivières ou de ruisseaux cités sur les itinéraires d'exploration ont disparu des cartes modernes. En géologie, certaines régions n'ont toujours pas fait l'objet de cartographie ou de reconnaissance au 1/500.000^e. Ainsi les plaines du nord sont cartographiées comme alluviales. C'est exact, mais ces alluvions sont souvent minces. Foureau (1905) signale et identifie de multiples seuils rocheux en remontant le Gribingui. On a vu que l'on pouvait faire appel aux anciens relevés pour préciser la carte phytogéographique. Il en est de même pour l'étude géomorphologique de l'interfluve Congo-Nil.

On pourrait tout aussi bien trouver dans les récits d'exploration les matériaux d'étude sur le premier contact de deux civilisations avant qu'elles ne se transforment : la découverte des ethnies, des langues, des coutumes, de l'artisanat... Des explorateurs comme Schweinfurth, Junker, Dybowski, Decorse, Cureau, Bruel, Psichari... fourmillent de notations sur ces sujets comme le montrent les travaux de Dampierre (1967) et de Prioul (1981).

Conclusion

Retracée ainsi que nous venons de le faire à travers quelques exemples, l'histoire de l'investigation géographique et scientifique d'un pays comme le Centrafrique paraît être un processus

éminemment sociologique. On serait tenté d'aller jusqu'à dire que ce processus de découverte se présente parfois comme une lutte « du social contre l'individuel », en ce sens qu'il donne l'impression d'un acharnement à masquer ou à oublier collectivement ce que l'on découvrirait individuellement. Quand on songe aux difficultés encore actuelles de la prospection de terrain dans un tel pays, on imaginerait au contraire que les travaux des devanciers étaient toujours soigneusement interrogés. Sans doute faut-il reconnaître un cumul des connaissances en certains domaines, mais le mauvais fonctionnement de la mémoire collective, comme les oublis scientifiques, sont aussi des faits très significatifs.

Pour relancer le débat, il faudrait s'interroger sur ces processus d'oubli et de refus des savoirs acquis. Ont-ils eu la même importance dans l'investigation des pays tempérés qui sont actuellement les pays les plus développés ? Relèvent-ils plutôt de conditions particulières à la colonisa-

tion ? Rappelons que pour O. Mannoni (1950), la psychologie du colonisateur est marquée par un complexe à la fois de solitude et de puissance, que définit l'archétype de Robinson et Prospero (personnages de D. Defœ et de W. Shakespeare). Faut-il penser que l'explorateur scientifique comme le colonisateur est marqué par un excès d'individualisme, par une mauvaise insertion sociale, ce qui expliquerait le faible intérêt porté aux connaissances acquises par d'autres que lui-même ?

Toujours est-il que la puissance d'oubli et la volonté de dénaturer sont toujours présentes. Après avoir été porté au pinacle à l'époque coloniale (image de Brazza le pacificateur, celle de Marchand forçant les obstacles, etc), le rôle des explorateurs tend à être occulté. Les anciens colonisateurs préfèrent oublier, les anciens colonisés ne se souviennent que des envahisseurs et taisent les événements qui ont révélé leurs pays au monde entier.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Les références bibliographiques concernant l'exploration du Centrafrique sont beaucoup trop nombreuses pour être citées ici. Nous retiendrons essentiellement les travaux contemporains sur l'histoire de la Centrafrique et les publications scientifiques proprement dites.

1) Ouvrages généraux. Cadre géographique et historique

Afrique Equatoriale Française, 1950. *Encyclopédie coloniale et maritime*, Paris, 590 p.

BOULVERT Y. : Notices et cartes thématiques à 1/1.000.000^e sur le Milieu Naturel Centrafricain : Pédologie (1983). En préparation : Oro-Hydrographie, Géomorphologie, Phytogéographie..., Ed. de l'ORSTOM, Bondy.

BOULVERT Y. : *13 Notes sur la découverte géographique et scientifique du Centrafrique*, ORSTOM, Bondy, multigr. (1982-1985).

BRUEL G., 1925 : *La France Equatoriale Africaine : le pays, les habitants, la colonisation, les pouvoirs publics*. Larose, Paris, 558 p., cartes 1/10.000.000^e.

DAMPIERRE E. de, 1967 : *Un ancien royaume Bandia du Haut-Oubangui*. Plon, Paris, 601 p.

GIDE A., 1927 : *Voyage au Congo (carnets de route)*. Gallimard, Paris, 249 p.

HANSEN J., 1895 : Carte du Congo français au 1/1.500.000^e. Challamel, Paris.

KALCK P., 1959 : *Réalités oubanguiennes*. Berger-Levrault, Paris, 356 p.

KALCK P., 1970 : *Histoire centrafricaine des origines à nos jours*. 2 tomes, 4 volumes, 1777 p. multigr. Thèse, Université de Lille.

KALCK P., 1974 : *Histoire de la République Centrafricaine*. Berger-Levrault, Paris, 341 p.

LACOSTE Y., 1982 : *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*. Maspéro, Paris, 2^{ème} éd., 235 p.

MANNONI O., 1950 : *Psychologie de la colonisation*. Seuil, Paris, 228 p.

MAZENOT G., 1971 : *La Likouala-Mossaka. Histoire de la pénétration du Haut-Congo*. Thèse 3^{ème} Cycle. EPH Sorbonne. Mouton, Paris, 455 p.

MAZIERES A.C. de, 1982 : *La marche au Nil de Victor Liotard. Histoire de l'implantation française dans le Haut-Oubangui (1891-1893)*. Université d'Aix, 164 p.

MICHEL M., 1972 : *La mission Marchand 1895-1899*. Mouton, Paris-La Haye, 290 p.

MONTEIL P.L., 1924 : *Quelques feuillets de l'histoire coloniale : souvenirs vécus ; les rivalités internationales*. S.E.G.M.C., Paris, 158 p.

PAULIAT P., 1966 : *La question internationale de l'Oubangui (1884-1894)*. Mémoire DES Sorbonne, Paris, 192 p. multigr.

PRIOUL C., 1981 : Entre Oubangui et Chari vers 1890. *Recherches Oubangiennes n° 6*, Université de Nanterre, 199 p.

PSICHARI E., 1908 : *Terres de soleil et de sommeil*. Calmann-Lévy, Paris, 264 p.

STENGERS J., 1963 : Léopold II et la fixation des frontières du Congo. In *Revue belge des questions politiques et littéraires*, Bruxelles.

2) Ouvrages et articles thématiques

ASSELBERG, 1934 : Sur l'extension du système du Karroo dans la région de Carnot (AEF) et dans la boucle de l'Oubangui. *Bull. Soc. belge Géol.*, Bruxelles, t. XLIV, 338-342.

AUBRÉVILLE A., 1948 : Etude sur les forêts de l'Afrique Equatoriale Française et du Cameroun. Sect. Techn. Agric. Trop, *Bull. Sci. n° 2*, Nogent-sur-Marne, 132 p.

BABET V., 1935 : Sur les grès continentaux de la Haute-Sangha (AEF). *Bull. Soc. géol. Fr.*, Paris, t. V, 455-463.

BABET V., 1948 : Exploration géologique et minière de la Haute-Sangha et de la région de Bouar-Baboua. *Bull. Serv. Mines AEF n° 4*, 110 p., cartes.

BESSELES B., 1962 : Géologie de la région de Bria et d'Ippy (RCA). *Mém. B.R.G.M. n° 18*, 205 p., carte.

BORGNEZ G., 1935 : Esquisse géologique de l'Oubangui-Chari occidental et des régions voisines. *Chron. Mines col. Paris n° 44*, 354-372, 2 cartes.

CHEVALIER A., 1933 : Le territoire géobotanique de l'Afrique Nord-Occidentale et ses subdivisions. Séan. Acad. Sci., 13 janv., *Bull. Soc. bot. Fr.*, 80, 4-26.

CHEVALIER A., 1951 : Sur l'existence d'une forêt vierge sèche aux confins des bassins de l'Oubangui, du Haut-Chari et du Nil (Bahr-el-Ghazal. C.R. Acad. Sci. 5 mars 1951. *Rev. Bot. appl. n° 339-340*, 135-136.

DELAFOSSE R., 1960 : Carte géologique de reconnaissance au 1/500.000°. Feuille Ouanda-Djallé Est avec notice explicative. DMG-AEF, 50 p.

DENAÏEYER M.E. et CARRIER, 1928 : Esquisse géologique de l'AEF, du Cameroun et des régions voisines. C.R. Acad. Sci. Paris, 15 octobre, 658-660. Carte 1/3.000.000° Bruxelles, Patesson.

GÉRARD J. et MESTRAUD J.L., 1958 : *Rapport de fin de mission 1958. Coupure Zémio-Djéma*. Géologie. Archives DMG-RCA. 112 p. multigr.

GILLET H., 1959 : Une mission scientifique dans l'Ennedi (Nord Tchad) et en Oubangui. *Journ. Agric. trop.*, 6, 505-573.

GODIVIER R. et LE DONCHE L., 1958 : *Réseau général des bases magnétiques en RCA, Tchad méridional (au 1^{er} janvier 1956)*. ORSTOM, Paris, 16 p. multigr.

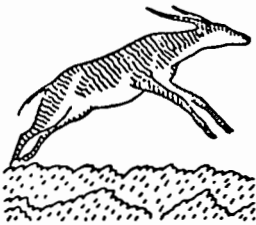
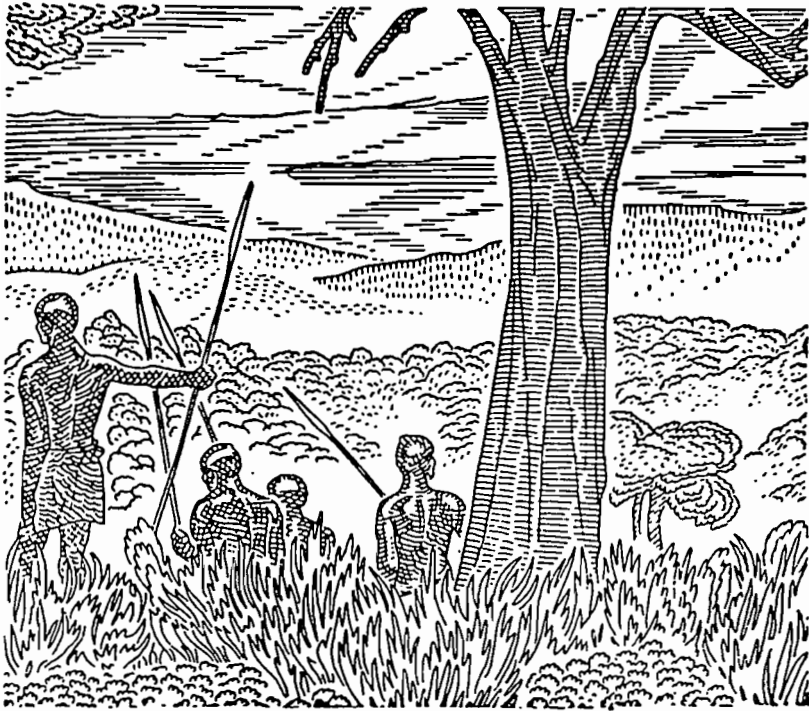
LOIR E., 1913, publ. 1918 : Carte géologique AEF au 1/5.000.000°. Larose, Paris.

MOEYERSONS, 1975 : Les surfaces d'aplanissement et les cycles géographiques dans le nord du Zaïre. *Ann. Soc. Géol. de Belgique*, 98, 439-448.

POIDEVIN J.L., 1978 : *Le greenstone des Bandas. Exemple de série volcanique d'Afrique centrale d'âge archéen présumé*. 6^e RAST, Orsay, p 314.

REGAN R.D., CAIN J.C. and DAVIS W.M., 1973 : *The Bangui magnetic anomaly (abstract)*. Eos. Trans. Agr. 54 (4), 236.

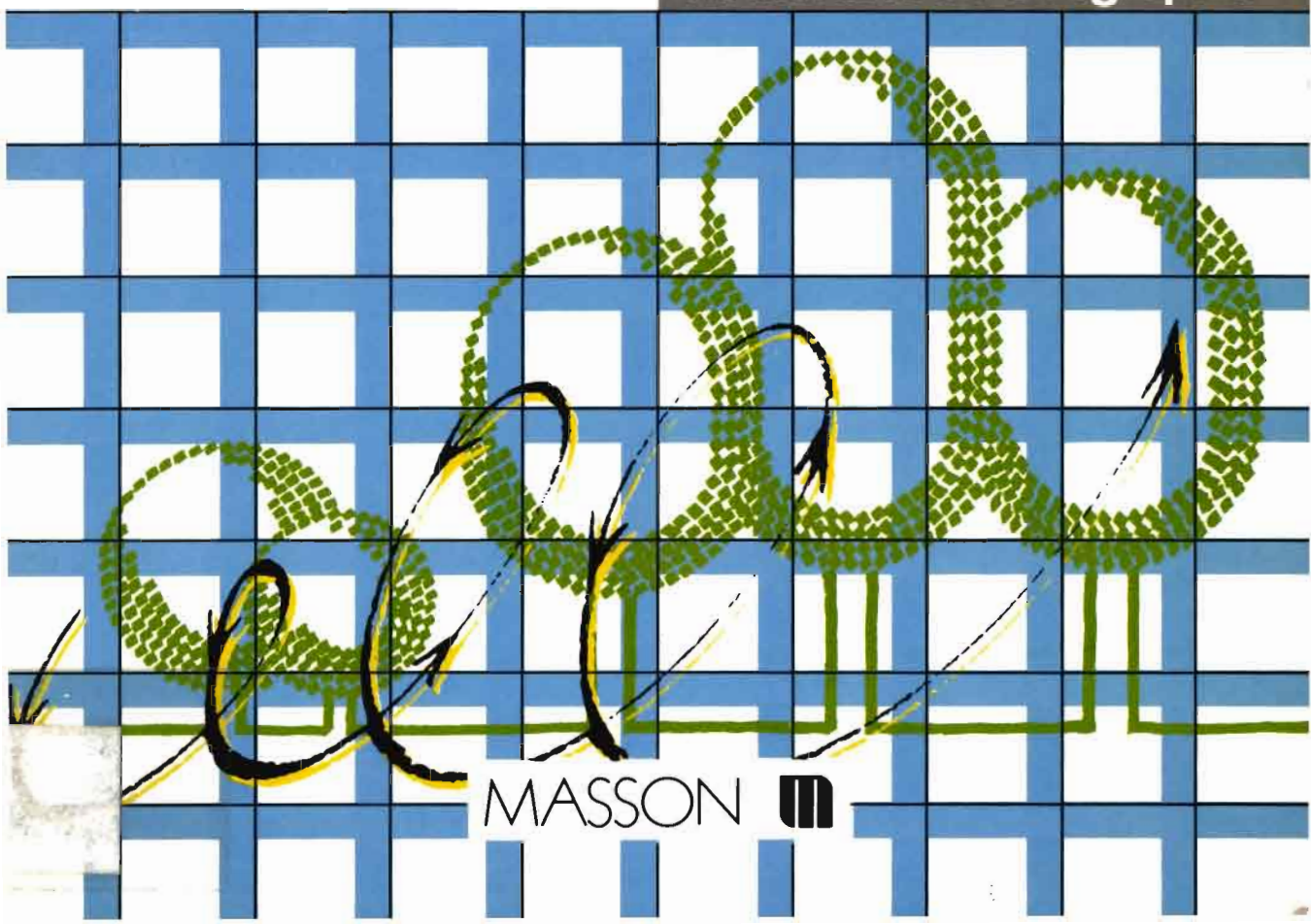
SILLANS R., 1958 : *Les savanes de l'Afrique centrale. Essai sur la physionomie, la structure et le dynamisme des formations végétales ligneuses des régions sèches de la République Centrafricaine*. Lechevallier, Paris, 427 p.



sous la direction de
Y. Chatelin
et G. Riou

MILIEUX ET PAYSAGES

Recherches en Géographie



MASSON 

RECHERCHES EN GÉOGRAPHIE

MILIEUX ET PAYSAGES

Essai sur diverses Modalités de Connaissance

CHANTAL BLANC-PAMARD
YVES BOULVERT
LAWRENCE BUSCH
YVON CHATELIN
FRANCIS HALLÉ
CHRISTIAN PRIOUL
JEAN-FRANÇOIS RICHARD
GÉRARD RIOU

Ouvrage publié avec le concours de l'Institut Français de Recherche
Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM).

MASSON

PARIS NEW YORK BARCELONE MILAN SÃO PAULO MEXICO

1986